

Le poids de la notion tesnièreenne de centralité du verbe dans les analyses linguistiques



Maria Helena de Moura Neves

Université presbytérienne Mackenzie, UNESP / CNPq - Brésil

mhmneves@uol.com.br

Résumé : Le présent article examine le rôle historique de la notion de Tesnière de centralité du verbe dans l'évolution de certains courants théoriques qui se sont intéressés aux modalités de constitution des énoncés de la langue. L'objectif est d'évaluer le poids de cette notion dans le changement de vision de la proposition grammaticale, entre une vision qui la considère comme une unité uniquement logique (une proposition) ou syntaxique (mise abstraitement en équation) et une vision qui incorpore la sémantique et la pragmatique dans l'organisation syntaxique. L'observation des œuvres de description grammaticale et de présentation lexicographique du portugais vient étayer notre propos et confirme l'idée que les propositions tesnièreennes influent grandement sur les analyses linguistiques actuelles.

Mots-clés : Tesnière; verbe; fonctionnalisme

O peso da noção tesnieriana da centralidade do verbo nas análises linguísticas.

Resumo: Este texto examina o papel histórico que a proposta de Tesnière sobre a centralidade do verbo exerceu na evolução de algumas correntes teóricas que estudaram o modo de estabelecimento dos enunciados da língua. O objetivo principal é avaliar o impacto que essa proposta teve na mudança da visão da oração como uma unidade apenas lógica (uma proposição) ou apenas sintática (abstratamente equacionada) para uma visão que incorpora semântica e pragmática na organização sintática. Um exame de obras de descrição gramatical e de apresentação lexicográfica do português é apresentado para documentar a avaliação desenvolvida e legitimar a indicação do grande peso das propostas tesnierianas nas análises linguísticas correntes.

Palavras-chave: Tesnière; verbo; funcionalismo.

The influence of Tesnière's proposal on the centrality of the verb on linguistic analyses

Abstract: This paper examines the historical role that Tesnière's theory on the centrality of the verb exerted on some theoretical branches that study the way utterances are built in language. The main goal of this paper is to evaluate the impact that such a proposal had in changing the view of the clause being purely logical (a proposition) or purely syntactic (abstractly equated) to a view that embodies semantics and pragmatics to the syntactic organization of the utterance. A close examination of research dedicated to the grammatical and lexicographic description of Portuguese helps to illustrate the here proposed assessment and contributes to support the claim of the influence of Tesnière on current linguistic analyses.

Key-words: Tesnière; verb; functionalism.

Introduction

La vision fonctionnaliste que nous avons suivie et qui oriente les propositions pour la description de la langue portugaise en usage, se distingue par sa conception de la prédication qui est vue comme un processus basique pour la constitution de l'énoncé. Cette idée est liée à une analyse linguistique qui ne se circonscrit pas à la proposition grammaticale, mais qui s'intéresse au texte, et qui, par conséquent, intègre les relations de nature discursive qui dirigent le mode d'expression de cette unité constructionnelle, dont nous savons qu'elle est syntaxiquement fermée sur elle-même.

Selon cette idée - qui oriente les travaux grammaticaux et lexicographiques - l'examen de la prédication est régi par un principe qui, dans son explication sur la manière dont les « parties du discours¹ » s'articulent dans le langage, ne correspond pas à ce qui figure habituellement dans l'histoire des idées grammaticales en Occident. Il s'agit du principe de « centralité du verbe » dans la proposition grammaticale, l'unité constructionnelle syntaxique maximale, et de ses corollaires pour la composition du langage dans les textes produits par les discours.

Dans ce cadre spécifique, nous pouvons évaluer l'influence historique de Lucien Tesnière (1893-1954) et de sa « syntaxe structurale » sur les orientations suivies par la description linguistique.

1. Une évaluation des faits grammaticaux en jeu.

1.1 La vision occidentale de la construction propositionnelle.

Une tradition, profondément ancrée dans les études grammaticales, consiste à considérer la proposition comme une construction binaire qui implique un sujet et un prédicat. Syntaxiquement, cette vision peut être clairement et légitimement défendue. Néanmoins, les études traditionnelles ne s'en sont pas tenues à cette base d'abstraction. Au contraire, la relation entre les deux constituants principaux de la proposition a toujours été pensée selon une vision logique relevant de la théorie du berceau qui a étayé les premières incursions dans l'analyse des énoncés.

Déjà chez Platon (1969, 262C), le *logos* (la proposition logique) se forme par l'attribution d'une propriété à une « chose », et cette combinaison inaugurale (la *prôte symploké*, la première combinaison), matériellement représentée par l'attribution d'un verbe (*rhêma*) à un nom (*ónoma*), représente la combinaison entre un « prédiquer » et un « dénommer » pour l'expression de la vérité (la proposition logique).

Dans les grammaires contemporaines, les définitions du sujet et du prédicat font évidemment peu de cas de la recherche philosophique de la « vérité », mais elles

continuent généralement d'affirmer - à la manière des logiciens - que le sujet est « la personne ou la chose dont on dit quelque chose », et que le prédicat est « ce qu'on dit du sujet » (citation de l'auteur). Si ces formulations n'ont plus grand-chose à voir avec la logique, elles ne sont pas pour autant d'ordre syntaxique. À vrai dire, la notion de logique ne se transmettrait que difficilement au champ des relations syntaxiques qui, à la base, ne sont pas déterminées par ce que « l'on cherche à dire ». Et « prédiquer » (étymologiquement, « dire de ») incorpore, dans sa définition, une prévalence de ce qui est attribué à la « prédication », c'est-à-dire qu'il incorpore nécessairement le contenu de ce qui est dit. En revanche, ces définitions contemporaines sont par essence psychologiques. Elles entendent placer l'entité « proposition » comme une « vision » des faits, comme une « manière de voir » l'attribution d'un prédicat à quelque chose, ce qui ne correspond pas non plus à une nature syntaxique, à une nature purement relationnelle.

Ces considérations ne signifient pas pour autant que l'entité « sujet grammatical » n'existe pas ou qu'elle ne peut pas être définie. À la rigueur, seule une théorie absolument syntaxique comme le générativisme peut aboutir à la définition des rapports purement relationnels, comme dans le cas du sujet « grammatical ». D'un autre côté, il ne s'agit pas de conclure que seules les évaluations générativistes de la proposition grammaticale sont légitimes; au contraire, les constructions d'une langue naturelle, d'une langue d'échange dans une société, portent nécessairement un contenu (elles ont une composante sémantique) et produisent des effets (elles ont une composante pragmatique), et, dans ces domaines, des unités appartenant à plus d'un type sont à évaluer. Par conséquent, il nous incombe de déterminer les voies qui donnent accès à des unités d'analyse pertinentes dans ces composantes et aux différents niveaux de composition de l'énoncé. Pour notre démonstration, nous nous intéresserons à la proposition grammaticale et plus particulièrement à la prédication.

1.2 La prédication dans la constitution des énoncés.

La prédication est le processus de base le plus régulier pour constituer des énoncés, ce qui ne veut pas dire que des énoncés sans verbes comme centre de prédications ne peuvent être bien construits, pleins de sens et d'effets. Toutefois, ce type de construction n'apparaît pas dans la production discursive textuelle commune et non marquée. Selon Dik (1997), en général, dans les textes canoniques, un ensemble de prédicats et un ensemble de termes pour former des prédications sont actionnés. Il suffit d'observer que, même dans des constructions en langue parlée qui sont par nature tronquées et lacunaires, les parties rejetées ne sont généralement pas les prédications.

Il est donc facile de défendre l'idée que les prédications, sans nier leur nature constructionnelle, sont les éléments de base de la constitution textuelle et que leur

valeur extrapole la syntaxe qui leur confère le statut de proposition. En fait, la syntaxe est la projection nécessaire pour que les composantes sémantique et pragmatique se manifestent dans la chaîne linéaire des énoncés, en produisant les sens et les effets au service desquels s'effectue la production de cette chaîne.

Faire valoir que la prédication est l'élément qui définit l'existence d'une proposition grammaticale (unité syntaxique) ne veut pas dire que toute prédication implique la présence d'un sujet « prédiqué » par un verbe. De ce fait, une fois de plus, l'affirmation selon laquelle « le prédicat est ce qu'on dit du sujet » ne tient pas. Il convient donc de se demander si le « prédicat » ne serait pas une désignation incongrue, impropre. En fait, les noms des termes du métalangage sont très difficilement transparents et il n'est pas nécessaire qu'ils le deviennent, car la définition de l'objet désigné ne doit pas être recherchée dans sa désignation.

Lier la proposition grammaticale à l'existence de deux participants de l'événement qui s'y énonce paraît donc impropre, ou, pour le moins, incongru.

Il est alors temps d'en venir à Tesnière (1953, 1959).

2. Les jalons de la vision du statut du verbe dans l'organisation propositionnelle.

2.1 L'idée inaugurale de Tesnière : la centralité du verbe.

Le simple fait qu'il existe des propositions « sans sujet » traditionnellement reconnu, montre que la notion de verbe jouit d'un statut unique dans la constitution des propositions.

Pour comprendre ce statut, la notion de Tesnière (1959) de centralité du verbe dans la constitution de la proposition grammaticale² est déterminante. Elle constitue un jalon important pour s'affranchir des notions issues de la vision logique. Néanmoins, il ne s'agit pas ici de critiquer la logique, car elle ne pouvait rien proposer d'autre que ce qu'elle a proposé. En effet, elle cherchait à définir non pas une entité linguistique, mais une entité logique, la « proposition logique » (le *lógos*), c'est-à-dire l'expression d'un jugement rendu sur quelque chose; une manifestation qui s'opère évidemment par le langage.

Selon Tesnière (1959), la proposition grammaticale est un ensemble de connexions qui s'effectuent selon des rapports de dépendance et une hiérarchie. Le verbe est le nœud central et confère à cet ensemble son unité structurale en réunissant en faisceau les divers éléments. Il est le terme supérieur, le régent, auquel est (sont) subordonné(s) le(s) autre(s) terme(s) de la connexion. D'autre part, la connexion est également considérée comme un élément de la proposition, tout autant que les termes, car c'est dans

cette union que s'exprime le « petit drame » centré sur le verbe (le nœud des nœuds) : des « pôles d'attraction » se forment et impliquent des actants, à différentes échelles de dépendance (différents degrés de subordination) et de distance (différents degrés de cohésion). À l'image de l'atome, le verbe maintient donc un nombre déterminé d'actants (de zéro à trois) qui sont les constituants requis sous sa dépendance, et il exerce sur eux une force d'attraction. Ce nombre représente la valence du verbe dont la définition première est numérique : la valence est l'ensemble, défini et limité, des relations qui s'établissent entre le verbe et les constituants requis de la *connexion*. Chez Tesnière (1959), on retrouve aussi les circonstants (les constituants non requis) en nombre illimité, c'est-à-dire non déterminé par la valence du verbe.

Cette notion de base est reprise par d'innombrables propositions théoriques qui, à partir du XXe siècle, affirment la centralité du verbe selon des directions qui ne coïncident pas forcément avec celle de Tesnière et considèrent que la phrase se structure par la subordination à un nœud central régent.

Deux points principaux sont à retenir dès le départ pour évaluer la filiation à ces principes dans les ouvrages que nous commenterons : (i) l'abandon de l'idée que l'unique procédure pour examiner la proposition consiste à la dichotomiser entre sujet d'une part et prédicat de l'autre, et que cette procédure est valable quelle que soit la base théorique, (ii) le changement de vision de l'entité « proposition » qui n'est plus envisagée comme une simple chaîne linéaire, mais comme une structure hiérarchisée, avec des rapports de dépendance bien établis.

2.2 La centralité du verbe à la base des développements théoriques ultérieurs.

La théorie des valences s'est fructueusement développée en linguistique allemande. Trois propositions ultérieures à cette théorie peuvent être brièvement citées à partir du travail présenté par Neves (2002) :

1. La proposition de Helbig (1971) qui formalise une théorie des valences en définissant ces dernières comme la relation abstraite entre le verbe et les termes qui en dépendent. Avec Schenkel (Helbig, Schenkel, 1983), il compose un dictionnaire des valences et de la distribution qui décrit les verbes selon trois niveaux : (i) la détermination de la valence quantitative du verbe, c'est-à-dire la détermination du nombre d'actants requis et facultatifs, (ii) la description de la valence quantitative du verbe en fonction du contexte syntaxique, c'est-à-dire la description des actants en tant que voisinage syntaxique du verbe, (iii) la détermination de la valence qualitative en ce qui concerne les restrictions sémantiques, à savoir la description du voisinage sémantique du verbe.

2. La proposition de Engel (1988) qui accorde plus d'importance à la valence sémantique. Il considère que la combinatoire des formes d'expression des mots ou des groupes de mots est ordonnée par une valence du contenu, et que, pour cette raison, il ne s'agit pas de considérer uniquement les traits sémantiques des unités (liés aux règles de sélection) pour composer la description des verbes, mais de prendre également en compte les rôles sémantiques des compléments.

3. La proposition de Bondzio (1971) qui postule une relation logico-sémantique entre un verbe et ses participants, en la concevant comme le reflet direct de l'organisation conceptuelle, ce qui n'est généralement pas accepté par les studios de la valence, étant donné qu'il est admis que des concepts similaires soient exprimés à travers des structures différentes, pour des langues diverses, ou même pour une même langue.

La notion de centralité du verbe est bien développée chez Fillmore (1968, 1977) ainsi que dans les grammaires de cas où figurent généralement les notions suivantes : la centralité du prédicat (détermination de la structure de base par le prédicat); la sous-catégorisation des prédicats; la détermination des arguments par le prédicat; le rapport syntaxique et sémantique des arguments avec le prédicat, étant donné que la proposition, dans sa structure de base, consiste en un verbe et un ou plusieurs syntagmes nominaux qui lui sont associés selon un rapport déterminé de cas.

Fillmore intègre la composante pragmatique dans son interprétation. Ainsi, il propose une hiérarchie de saillance pour identifier les éléments d'une scène qui sont placés au premier plan. Il s'agit d'une perspectivisation régissant la sélection des éléments qui remplissent les cases des arguments dans la représentation des différents rôles sémantiques. L'interprétation prend une tournure fonctionnaliste et intègre une base cognitiviste. Elle fait appel à la notion que la sélection des participants est un choix du locuteur (Halliday, 1994) et qu'elle dépend de la perspective d'activation de la scène : « la scène est une entité cognitive, un objet d'étude de la sémantique; la perspective représente l'intervention du locuteur dans l'actualisation de la scène dans le discours et constitue donc un objet d'étude de la pragmatique (Neves 2002 : 114-115)³ ».

En fait, traiter la centralité du verbe au-delà d'une théorie des valences relève nécessairement de la théorie fonctionnaliste du langage. Il est bon de rappeler le point de départ de la Grammaire Fonctionnelle de Dik (1997), selon lequel les éléments lexicaux d'une langue doivent être analysés dans le cadre de la prédication. Le lexique étant composé de tous les prédicats de base de la langue, il représente le stock des structures prédicatives de base qui sont composées par les prédicats et les termes de la langue. Ces structures – qui sont utilisées pour se référer à des unités dans un monde donné – se présentent théoriquement comme un premier niveau d'élaboration de la phrase : la description d'une expression linguistique commence avec la structuration de

la prédication, formée par les prédicats et leurs termes. La propriété du prédicat est de désigner des relations avec un certain nombre de termes qui se réfèrent à des entités d'un état de chose.

3. La centralité du verbe à la base des ouvrages lexicographiques et grammaticaux du portugais.

3.1 La centralité du verbe à la base des dictionnaires d'usage du portugais.

Dans la lexicographie orthodoxe, l'analyse du rapport entre le verbe et les termes dans la structure des prédications n'est pas en cause. L'existence ou non de la « transitivité » y est seulement mentionnée (avec une portée restreinte à la « complémentarité »), ce qui fait que l'analyse s'épuise dans une simple distinction entre des verbes transitifs et intransitifs (directs ou indirects).

Toutefois, il est évident que les différences existantes dans la connexion établie entre le verbe et ses arguments (les participants obligatoires de l'événement, y compris le sujet) interviennent de manière décisive dans les acceptions et qu'une certaine transparence dans l'indication de ces relations est pertinente pour évaluer l'exactitude des acceptions proposées. Par exemple, un dictionnaire orthodoxe ne se contente pas, minimalement, de cette *connexion*; dans le dictionnaire Houaiss (2001), les acceptions du verbe « casser », qui est marqué comme *t.d* (transitif direct) sont les suivantes :

1. commettre une infraction contre; 2. rendre inutilisable; 3. manquer à la promesse de; 4. tordre; 5. parvenir à apaiser; 6. rendre nul; 7. changer la direction de; 8. passer à la ligne suivante une partie de (mot, titre, verset, etc.); 9. rendre docile (aux rênes). Bien entendu, certains conditionnements se référant aux compléments n'évoquent ou ne montrent pas : dans l'acception 2., le complément se manifeste nécessairement, il est représenté par un nom concret; dans l'acception 4., il est représenté par une partie inaliénable du corps; dans les acceptions 5. et 6., il est représenté par un nom abstrait; dans les acceptions 1., 3., 7., 8. et 9., il est représenté par un type très particulier, voire même exclusif, de nom. En fait, ces dictionnaires proposent seulement de connecter une série d'acceptions du verbe avec l'indication qu'il s'agit d'une sous-classe déterminée, celle des « transitifs directs ».

Les dictionnaires orthodoxes s'alignent donc sur cette conduite et remplissent malgré tout leur rôle, conformément à la tradition qu'ils ont instituée. Pour leur part, les dictionnaires organisés selon une lexico-grammaire cherchent à dégager les acceptions de la relation grammaticale qui s'établit dans les constructions⁴, un développement qui, à l'extrême, repose sur les idées de Tesnière (1959).

L'œuvre lexicographique de Borba et de son équipe de chercheurs (coord, 1991) illustre bien notre commentaire. Trois dictionnaires (généraux) du portugais élaborés sous la même coordination (Borba, colab.s, 2002; Borba, org., 2005; Borba, coord., sous presse) sont basés sur les usages et suivent une même ligne théorique.

Borba (coord., 1991) prend le verbe comme point de départ et s'oriente donc vers la notion de centralité du verbe, ce qui implique, à la base, la notion de valence. Ainsi, les auteurs font l'introduction suivante :

« Une description qui entend déterminer les propriétés syntaxiques et sémantiques du verbe doit le prendre comme point de départ dans la structuration de la phrase, c'est-à-dire comme le noyau du prédicat (P) autour duquel les autres composants (participants ou arguments = A) s'organisent à des degrés divers de cohésion et de dépendance. Chaque verbe établit avec ses A un ensemble de rapports de dépendance qui constitue sa valence.⁵ » (p. IX)

Leur choix s'affirme ultérieurement :

« En résumé, pour chaque verbe, on détermine d'abord les relations syntaxiques et sémantiques de base, à savoir le nombre et la nature des rôles qui sont inhérents au sens basique du verbe, et ensuite, on montre l'arrangement structurel en termes de catégories (et sous-catégories) morphiques ou de types fonctionnels.⁶ » (p. IX)

Le point de départ des constructions étant fondé sur la centralité du verbe, la valeur de la relation (connexion) qui s'établit dans la construction des prédications peut être abordée. Il s'agit d'un point important qui permet de traiter les différentes entrées d'un même mot à partir d'une spécification qui n'est pas uniquement et vaguement liée à la polysémie du terme, mais qui résulte aussi des relations effectives qui s'établissent dans les différents schémas de prédicat actionnés par un même verbe de la langue.

De même, dans les trois autres dictionnaires élaborés par la même équipe (dictionnaires généraux), la considération suivante est maintenue :

« Les dictionnaires de langue ne doivent pas présenter les mots comme des unités de sens isolées, mais plutôt en fonction de leur combinatoire avec d'autres mots et structures (...). Ainsi, une attention toute particulière doit être portée aux relations grammaticales et aux propriétés collocationnelles.⁷ » (Borba; colab.s 2002 : VI).

Pour un autre dictionnaire (Borba, éd., 2005 : VII) d'orientation plus scolaire, on met en avant le fait que l'ouvrage *est organisé dans le but de stimuler la recherche du vocabulaire et la réflexion sur l'usage de la langue par l'observation du jeu des contextes pour chaque mot*⁸.

3.2 La centralité du verbe à la base des grammaires portugaises.

Deux grammaires feront ici l'objet de commentaires : Neves (2011) et Neves (sous presse), cette dernière étant entièrement basée sur des textes. La même base théorique (fonctionnaliste) et les mêmes points de départ y sont maintenus, notamment par rapport au champ que nous développons ici.

Le premier de ces ouvrages grammaticaux de référence s'organise en quatre parties qui correspondent aux processus basiques de constitution de l'énoncé : la prédication; la référenciation; la quantification et l'indéfinité; la jonction. Pour rendre la consultation plus commode, les chapitres sont organisés autour des différentes classes de mots (traditionnellement admises) d'après leur allocation dans chacun de ces processus. La prédication, centrée sur le verbe, reste donc le point de départ. Dès le début du premier chapitre de l'ouvrage - au sujet du verbe -, il est dit que :

« La prédication est (...) le résultat de l'application d'un certain nombre de termes (qui désignent des entités) à un prédicat (qui désigne des propriétés ou des relations). La construction d'une proposition requiert donc, avant tout, un prédicat qui est représenté basiquement par la catégorie verbe (...).⁹ » (Neves, 2011 : 25)

Le fondement théorique de cette grammaire est expliqué chez Neves (2006). Elle s'organise aussi en fonction « des processus de constitution de l'énoncé » (p. 11), et la prédication, le processus à travers lequel s'établit la *proposition*, est également traitée en premier lieu. La filiation des propositions à la notion tesnièreenne de centralité du verbe apparaît textuellement :

« La centralité du verbe est une autre considération importante pour le développement de la vision que la prédication peut et doit être examinée comme une pièce fondamentale de l'organisation textuelle. Elle apparaît clairement dans les diverses propositions fonctionnalistes comme celle de Dik (...). Dès Tesnière (1959), avec sa 'grammaire de dépendance', cette notion a fait l'objet de nombreuses études et a été développée dans la 'grammaire de valences ' (...) à laquelle se trouve liée une 'grammaire de cas'.¹⁰ » (p. 39).

Dans le second ouvrage grammatical (Neves, sous presse), les textes ne sont obtenus que par leur fonction et reflètent simultanément et en relation : a) le fonctionnement syntaxique (les arrangements); b) la représentation sémantique (les significations); c) les déterminations et les régulations pragmatiques (les effets). Au chapitre consacré au verbe et à la prédication (en accord avec la proposition de corréluer chaque classe avec la fonction la plus évidente), figure un sous-topique, « Valence et régence verbale », qui débute de la manière suivante¹¹ :

« La valence verbale est impliquée dans la formation du prédicat des propositions.

La notion de valence verbale est liée à la considération que le verbe occupe une place centrale dans l'analyse de la proposition. Il s'agit d'une relation abstraite du verbe avec les termes qui en dépendent. La proposition est considérée comme un ensemble de connexions qui s'effectuent à partir du verbe, ce dernier étant le nœud central qui confère à la proposition son unité structurelle.

(....) Il est entendu que les verbes ouvrent des cases (d'une à trois) qui doivent être remplies par les participants (le sujet et les compléments verbaux, prépositionnés ou non), et, plus rarement, par des circonstants (les compléments adverbiaux)¹². (....) Les participants (....) sont des termes qui remplissent nécessairement des cases dans la valence du verbe en entrant dans le schéma des lieux du verbe¹³ ». (Neves, sous presse, Partie II, chapitre 1).

Ce second ouvrage, comme le premier, se fonde directement et explicitement sur un ouvrage de teneur plus théorique (Neves, 2011 : 9) qui attire à nouveau l'attention sur la nécessité de « *plonger dans cette activation des processus de constitution des énoncés pour parvenir au domaine de la grammaire de la langue* ¹⁴ ».

En conclusion

Le rôle de Tesnière dans l'histoire des idées grammaticales progresse du structuralisme aux différents courants linguistiques, par le biais notamment de la paradigmaticité qui est au cœur des courants et des principes de base structuraliste et fonctionnaliste.

Carone (1986 : 46), en ouvrant son chapitre sur la syntaxe, dans lequel Tesnière joue un rôle important, met en épigraphe ces vers d'E.P.Pinto¹⁵, grande maîtresse de la poésie et de la syntaxe :

« ... quand le meilleur amour s'insinue dans les lettres
trame les syntagmes
escalade les portées¹⁶ et sur les sommets
installe la bannière de la phrase
imparfaite et tremblante
dans sa broderie défigurative ... »¹

Telle est l'idée de départ de Carone (1986) pour traiter réflexivement la proposition de Tesnière sur « la phrase », poétiquement considérée comme une unité de communication qui, indépendamment de sa structure, « a escaladé la portée » en une modulation appropriée. L'auteur part de la phrase en général et aborde ensuite la proposition grammaticale (la structure appelée « phrase verbale »). Sa réflexion se porte sur son organisation, plus précisément sur la « connexion », d'après les idées de Tesnière. Carone la définit ainsi : « une énergie qui magnétise les mots et les fait s'organiser en syntagmes qui, à leur tour, sont organisés en propositions » (Carone, 1986 : 52). Les tenants et aboutissants de cette connexion centrale sont longuement exposés et la force de la notion tesnièreenne qui confère au verbe une place centrale dans la proposition, à l'image du soleil dans le système solaire, est bien documenté. Ainsi, Carone aborde l'analyse de Hjelmslev (1971 : 174-200) qui se montre d'une grande justesse grammaticale et qui maintient l'hypothèse que le verbe est au centre de la proposition.

Dans ce travail qui date du troisième quart du XXe siècle, Carone traite de l'impact des propositions de Tesnière sur la pensée des grammairiens.

Comme mentionné précédemment en citant Dik (1989, 1997) et en se référant aux travaux d'analyse de la langue portugaise, ces considérations de base sont importantes pour le fonctionnalisme auquel nous revenons en évoquant Halliday (1994 : 101). Ce dernier, en s'intéressant à la proposition (dans le cadre de la fonction idéationnelle où la proposition apparaît comme un moyen de représenter des modèles d'expérience), émet l'idée que cette dernière fonctionne fondamentalement comme une représentation de processus. Ainsi, la mise en équation du système (sémantique) basique obéit au schéma suivant : (i) le processus lui-même (ii) les participants du processus (iii) les circonstances associées au processus. Dans la théorie systémique fonctionnelle hallidayenne, la proposition est donc aussi considérée comme le centre de ce processus et constitue le point de départ de l'idée générale du théoricien sur le fonctionnement linguistique - l'actionnement du système par des choix dans un « paradigme de syntagmes ».

Bibliographie

- Anderson, J. M. 1971. *The grammar of case: towards a localist theory*. London: Cambridge University Press.
- Anderson, J. M. 1977. *On case Grammar: prolegomena to a theory of grammatical relations*. Londres: Croom-Helm.
- Aristote. 2003. *Organon*. I- Catégories; II- De L'Interpretation. Paris : J. Vrin.
- Bondzio, W. 1971. Valenz, Bedeutung und Satzmodelle. In : HELBIG, G. (ed.). *Beiträge zur Valenztheorie*. Halle (Saale) : Max Niemeyer Verlag.
- Borba, F. S. (org.). 1991 [1990]. *Dicionário gramatical de verbos do português Contemporâneo do Brasil*. São Paulo: Editora Unesp.
- Borba, F. S. 2002. (coord.). *Dicionário de usos do português do Brasil*. São Paulo: Ática.
- Borba, F. S. 2003. *Organização de dicionários*. São Paulo: Editora UNESP.

- Borba, F. S. (org.). 2005 [2004]. *Dicionário UNESP do português contemporâneo*. 1. ed. São Paulo: Editora UNESP.
- Borba, F. S. (org.). No prelo. *Dicionário documentado do português*. São Paulo: Editora UNESP.
- Carone, F.B. 1986. *Morfossintaxe*. São Paulo: Ática.
- Castilho, A.T.; Preti, D. (orgs.).1987. *A linguagem falada culta na cidade de São Paulo*. São Paulo: T. A. Queiroz / FAPESP.
- Cook, W. A. 1979. *Case grammar: development of the matrix model*. Washington: Georgetown University Press.
- Dik, S. C. 1989. *The Theory of Functional Grammar*. Dordrecht: Foris Publications.
- Dik, S. C. 1997. *The Theory of Functional Grammar* (org. by K. Hengeveld). Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Du Bois, J. W. 1985. Competing Motivations. In: Haiman, J. (ed). *Iconicity in syntax*. Amsterdam: John Benjamins.
- Engel, U. 1988. *Syntax der deutschen Gegenwartssprache*. Berlin: Erich Schmidt Verlag, 1977.
- Engel, U. *Deutsche Grammatik*. Heidelberg: Julius Groos Verlag.
- Fillmore, C. J. 1968. The case for case. In: Bach, E.; Harms, R.T. (eds.). *Universals in linguistic theory*. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Fillmore, C. J. 1971. "Some problems for case grammar". *Monograph series on languages and Linguistics* 24, Washington, pp. 37-54.
- Fillmore, C. J. 1977. The case for case reopened. In: Cole, P.; Sadock, P. (ed.s) *Syntax and semantics*. Grammatical relations. New York: Academic Press, v. 8.
- Halliday, M. A. K. 1961. "Categories of a theory of grammar". *Word*, 17 (3), pp. 241-292.
- Halliday, M. A. K. 1994. [1985]. *An introduction to Functional Grammar*. 2. ed. London: Edward Arnold.
- Halliday, M. A. K. & Hasan, R. 1976. *Cohesion in English*. London: Longman.
- Helbig, G. (org.). 1971. *Beiträge zur Valenztheorie*. Halle: Max Niemeyer Verlag.
- Helbig, G. 1978. Rektion, Transitivity/ Intransitivity, Valenz Syn-/Autosemantik. In: *Deutsch als Fremdsprache*.
- Helbig, G. 1982. *Valenz-Satzglieder-semantische kasus-Satzmodelle*. Leipzig: Verlag Enzyklopädie.
- Helbig, G.; Schenkel, W. 1983. *Wörterbuch zur Valenz und Distribution deutscher Verben*. 7. ed. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Houaiss, A.; VILLAR, M.S. 2001. *Dicionário Houaiss da língua portuguesa*. Rio de Janeiro: Objetiva.
- Neves, M. H. M. 2002. *A gramática: história, teoria, e análise, ensino*. São Paulo: Editora UNESP.
- Neves, M. H. M. 2006. *Texto e gramática*. São Paulo: Contexto.
- Neves, M. H. M. 2011 [2000]. *Gramática de usos do português*. 2 ed. São Paulo: Editora UNESP.
- Neves, M. H. M. No prelo. *A gramática do português revelada em textos*. São Paulo: Editora UNESP.
- Platon. 1969. *Le Cratyle*. Texte établi et traduit par L. Meridier. 4 ed. Paris: Les Belles Lettres.
- Tesnière, L. 1953. *Esquisse d'une syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.

Notes

1 Ce sont, à l'origine, les « mère lógu » de la grammaire grecque naissante et de la pensée philosophique qui les a inspirées.

2 Nous n'ignorons pas qu'en 1781, J. W. Meiner considérait le verbe comme le centre de la phrase et plaçait le sujet parmi les compléments (Neves, 2002 : 106).

3 Texte original : *A cena é uma entidade cognitiva, objeto de estudo da semântica; a perspectiva representa a intervenção do falante na atualização da cena na fala e é, pois, objeto de estudo da pragmática*. (NEVES, 2002 : 114-115).

4 Notre commentaire porte sur quatre dictionnaires élaborés à la FCL-UNESP, Araraquara, par une équipe coordonnée par F.S. Borba. Un groupe de 4 personnes, dont nous faisons partie, a travaillé sur ces ouvrages lexicographiques.

5 Texte original : *Uma descrição que tencione determinar as propriedades sintático-semânticas do verbo tem que tomá-lo como ponto de partida na estruturação da frase, ou seja, como núcleo do predicado (P) em torno do qual os demais componentes (participantes ou argumentos = A) se arranjam em graus diferentes de coesão e dependência. Cada verbo estabelece com seus A um conjunto de relações de dependência que constitui sua valência.* (Borba, coord., 1991 : IX)

6 Texte original: *Em resumo, para cada verbo determinam-se, em primeiro lugar, suas relações sintático-semânticas básicas, ou seja, especificam-se o número e a natureza dos papéis inerentes ao sentido básico do verbo e, em segundo lugar, mostra-se o arranjo estrutural em termos de categorias (e subcategorias) mórficas ou de tipos funcionais.* (Borba, coord., 1991: IX)

7 Texte original: *Os dicionários da língua não devem apresentar as palavras como unidades de sentido isoladas, mas, antes, em função de combinatoria com outras palavras e estruturas". , e de que "deve ser dada atenção especial às relações gramaticais e às propriedades colocacionais"* (BORBA e colab.s, 2002 : VI).

8 Texte original: *(....) organizou-se de forma a estimular a pesquisa vocabular e a reflexão sobre o uso da língua, pela observação do jogo de contextos dentro de cada verbete.* (Borba, org., 2005: VII)

9 Texte original: *A predicação constitui (....) o resultado da aplicação de um certo número de termos (que designam entidades) a um predicado (que designa propriedades ou relações). A construção de uma oração requer, portanto, antes de mais nada, um predicado, representado basicamente pela categoria verbo (....).* (Neves, 2011: 25)

10 Texte original: *Outra consideração importante no desenvolvimento da visão de que a predicação pode e deve ser examinada como peça fundamental da organização textual é a da centralidade do verbo, muito evidente nas diversas propostas funcionalistas, por exemplo a de Dik (....). Essa noção tem sido bastante estudada a partir de Tesnière (1959), com sua 'gramática de dependência', e tem tido desenvolvimento na chamada 'gramática de valências' (...), à qual se liga uma 'gramática de casos'. (p. 39).*

11 Une différence apparaît ici par rapport à la proposition de Tesnière (1959) : les circonstants sont vus comme des compléments et pas seulement comme des adjoints.

12 Texte original: *Outra consideração importante no desenvolvimento da visão de que a predicação pode e deve ser examinada como peça fundamental da organização textual é a da centralidade do verbo, muito evidente nas diversas propostas funcionalistas, por exemplo a de Dik (....). Essa noção tem sido bastante estudada a partir de Tesnière (1959), com sua 'gramática de dependência', e tem tido desenvolvimento na chamada 'gramática de valências' (...), à qual se liga uma 'gramática de casos'. (Neves, 2006: 39).*

13 Texte original: *Na formação do predicado das orações está implicada a valência verbal. A noção de valência verbal vincula-se à consideração da que o verbo é central, na análise da oração. Trata-se de uma relação abstrata do verbo com os termos que dele dependem. A oração é vista como um conjunto de conexões que se fazem a partir do verbo, que é o nó central que dá unidade estrutural à oração.*

(...) Entende-se que os verbos abrem casas (de uma a três) que devem ser preenchidas por participantes (o sujeito e os complementos verbais, preposicionados ou não), e, mais raramente, por circunstantes (os complementos adverbiais). (...) Os participantes (...) são termos que necessariamente preenchem casas na valência do verbo, entrando no esquema de lugares do verbo. (Neves, no prelo, Parte II, capítulo 1).

14 Texte original: *mergulhar nessa ativação dos processos de constituição dos enunciados, para chegar ao domínio da gramática da língua* (Neves, 2011: 9).

15 Le poème se nomme "O modo" et figure dans « Artes de gramática ». 1983, non publié.

16 Dans le texte original, en portugais, le verbe *escaler* (fr. *grimper, escalader*) qui, en soi, n'a aucun rapport avec l'univers musical, reçoit le complément *pauta* (fr. *la portée musicale*) qui évoque justement cet univers. La relation étymologique (et formelle) entre *escalar* et *escala* (fr. *l'échelle; l'échelle musicale*) marque en fait un jeu poétique de sens.

17 Texte original: *... quando o melhor amor se insinua nas Letras / trama os sintagmas / escala as pautas e nas ameias / instala a bandeira da frase / informe e trêmula / no seu bordado desfigurativo...* (Pinto, 1983 : 9).